

Compte-rendu de la visio-conférence du CIO avec les CNO intervenue ce vendredi 27 mars au matin en présence du Président du CNOSF :

Thomas Bach est revenu sur les conditions qui ont conduit à la prise de décision du gouvernement Japonais en lien avec le TOCOG, le CIO et en consultation avec l'OMS de re-programmer les Jeux de Tokyo en 2021 et qui sont détaillées dans la lettre qu'il a adressé aux membres du CIO et aux CNO. Il a rappelé l'unité, la solidarité mais aussi la flexibilité dont avait fait preuve le mouvement olympique dans cette période complexe. Il a remercié l'engagement du personnel médical dans le monde pour lutter contre le virus et soigner les malades. Le CIO espère que nous pourrions collectivement quitter le plus vite possible ce tunnel sombre que nous traversons et que les Jeux Olympiques seront une forme de lumière au bout du tunnel. **Dans ce contexte, les Jeux de Tokyo en 2021 pourront en quelque sorte constituer une célébration de la victoire de l'humanité contre le virus.**

Les CNO ont unanimement salué la responsabilité du CIO dans le report des Jeux et pour l'organisation de ces consultations qui ont permis de faire remonter les préoccupations majeures dans ce contexte, à commencer par la date des Jeux et l'adaptation des qualifications.

James McLeod, directeur de la relation avec les CNO du CIO, a présenté **la task force qui a été mise en place par le CIO pour apporter des solutions à l'ensemble des questions posées par le report des Jeux à 2021.** Cette task force comprend des personnes du CIO, du TOCOG et de Solidarité Olympique. Elle est déjà au travail et consulte l'ensemble des partenaires (Fédérations internationales, TOCOG, gouvernement japonais, athlètes, partenaires, etc.)

Plusieurs réponses aux questions remontées par les CNO ont ensuite été apportées :

- **Concernant la date des JO** : fixer la nouvelle date est très complexe. En accord entre le CIO, le gouvernement japonais et le TOCOG, il a été décidé d'annoncer que les Jeux ne se feront pas en 2020 mais pas plus tard qu'en juillet 2021. Il a également été acté d'assurer autant que possible les « aspects fondamentaux des Jeux Olympiques » (village, sites de compétitions sportives, hôtels prévus, centre des médias et autres aspects logistiques). Ces éléments logistiques sont examinés en détail avec le TOCOG et le gouvernement japonais : disponibilité de l'hébergement, conditions météo, disponibilité des volontaires, date des vacances scolaires, disponibilité du village, calendrier international des compétitions en 2021... Les discussions ont déjà débuté avec les Fédérations internationales et les CNO pour établir avec plus de clarté ce calendrier et essayer de concilier au mieux les intérêts de chacun.
Le CIO s'est fixé officiellement 3 semaines au maximum pour trouver et communiquer la date d'organisation des Jeux de Tokyo.
- **Conséquence du report acté des Jeux : les dates d'accréditation et d'inscription des qualifications par sport** (initialement fixées au 10 avril 2020) **sont officiellement reportées.** Tokyo 2020 enverra prochainement aux CNO la confirmation de ce report par écrit. Quand les dates des Jeux seront fixées, nous recevront de nouvelles dates pour les deux échéances mentionnées. Par ailleurs, les paiements au TOCOG (billetterie, hébergement..) sont aussi gelés. La Task force va travailler pour voir ce qu'on peut faire avec les paiements déjà effectués en terme d'avoirs, de remboursements, en fonction de ce qu'il y a dans les contrats. Le CIO demande aux CNO d'attendre ces discussions se poursuivent avec le TOCOG.
- **En ce qui concerne le village olympique** : beaucoup d'adaptations seront probablement nécessaires dans le plan opérationnel du village dont nous n'avons pas encore la confirmation de la disponibilité. Le CIO confirme que leur souhait et celui du TOCOG et du Gouvernement Japonais est de faire en sorte d'organiser des « Jeux complets » et donc de prévoir autant que possible que les athlètes bénéficient quand même d'un village, « d'une manière ou d'une

autre ». La vérification de la disponibilité des appartements est en cours. S'ils ne sont pas disponibles, ils nous tiendront au courant des adaptations possibles.

- **En ce qui concerne les qualifications :**
 - o **Le CIO confirme que les places de qualifications olympiques déjà obtenues (57% des places ont déjà été obtenues) vont être confirmées.**
 - o **Les quotas restants sont gelés :** en effet, la décision a été prise de geler les compétitions de qualifications olympiques au moins jusqu'au 31 mai pour le moment. Aucune épreuve qualificative ne pourra se tenir jusqu'à cette date. Il est fort probable qu'aucune nouvelle épreuve qualificative ne puisse se dérouler avant fin 2020 / début 2021. Le CIO invite les FI à la plus grande prudence sur l'organisation de ces compétitions qualificatives du fait de l'évolution de la pandémie mondiale et de la nécessité de maintenir l'équité sportive à la fois dans la préparation des athlètes et dans leur accès aux compétitions (en particulier équité entre pays du Nord et du Sud). **D'ici au 30 mars prochain, le CIO, en lien avec les Fédérations internationales, va envoyer par écrit de nouveaux principes de base pour cadrer les qualifications. Puis il se donnera 3 semaines environ pour regarder les nouveaux systèmes de qualification proposés par sport.** Ce travail est évidemment conduit en étroite relation avec la réflexion sur la définition de la nouvelle date des Jeux. Les Fédérations internationales ont validé hier ce principe.
 - o **Le CIO demande qu'il n'y ait pas de débat public concernant ces éléments car ils impliquent beaucoup de complexité.** Les échanges avec les CNO et les FI vont se poursuivre. Il demande aux CNO de communiquer ces éléments à leurs fédérations et aux athlètes.
- **En ce qui concerne le soutien que Solidarité Olympique peut accorder aux athlètes et aux CNO :** le Président de Solidarité Olympique a été consulté et confirme que les bourses olympiques, les subventions aux équipes et les subventions aux athlètes réfugiés continueront jusqu'à la nouvelle date des Jeux en 2021. En ce qui concerne les subventions attribuées aux CNO, sur la question de savoir si elle pourront être complétées jusqu'en 2021 : le budget 2020 sera transféré en 2021. Tous les programmes qui sont à effectuer en 2020 peuvent continuer. Certaines dépenses ont déjà eu lieu, d'autres pas encore et seront donc décalées. Néanmoins, beaucoup d'activités ont déjà été annulées par les CNO (programmes de bourses d'entraîneurs, etc.). **Le CIO va regarder au cas par cas ce qu'il est possible de faire CNO pas CNO. Une lettre sera prochainement adressée aux CNO sur le sujet pour expliquer les nouveaux processus adaptés au report.**
- **En ce qui concerne le soutien aux athlètes,** le CIO rappelle que l'ensemble des informations à jour sont consultables en ligne sur la plateforme athlètes 365. **Une campagne va être prochainement lancée sur les réseaux sociaux à destination des athlètes pour communiquer avec eux sur les conséquences du report de la date des Jeux pour eux.**

Le Président du CNOSF est intervenu pour remercier le CIO pour l'organisation des consultations, pour la décision de sagesse de report des Jeux devenue inévitable devant la progression de l'épidémie et plus globalement pour saluer le travail du CIO dans cette période extrêmement difficile. Il a rappelé le soutien total du CNOSF aux décisions et actions engagées par le CIO pour que les Jeux de Tokyo 2021 soient une réussite. Il a évoqué les problèmes posés par le confinement pour ceux qui le vivent : absence de visibilité sur la date à laquelle le confinement va prendre fin et absence de visibilité sur l'organisation de la période de transition avant un retour progressif à la normale. L'incertitude va certainement encore durer quelques semaines et probablement quelques mois.

Il a enfin adressé plusieurs questions complémentaires qui avaient été remontées par les fédérations et la commission des athlètes du CNOSF :

- **Est-ce que des quotas de qualification supplémentaires pourront être ouverts pour les Jeux de Tokyo en 2021 ?** James McLeod a indiqué que les quotas supplémentaires doivent absolument rester une exception et que le souhait du CIO était d'essayer de rester dans les

quotas déjà octroyés aux FI. Toute augmentation de quotas engendrerait de la complexité supplémentaire en termes d'organisation. Si des décisions doivent être prises en la matière, elles le seront avec le comité exécutif du CIO.

- **Est-ce que l'âge limite des athlètes à concourir (moins de 16 ans / moins de 23 ans pour le football) va être adapté à la nouvelle date des Jeux ?** Le CIO a confirmé que le sujet était pris en compte dans le cadre des réflexions avec les FI. Les limites d'âges mini / maxi vont être adaptées avec la date de report des Jeux.
- **Concernant le souhait des athlètes français que les décisions des FI en matière de qualification se fassent bien en consultation avec leurs commissions des athlètes :** le CIO partage ce souhait à 100% et l'a signalé aux FI. La commission des athlètes du CIO sera également étroitement associée aux discussions. Kristy Coventry fait partie de la task force du CIO et est chargée de représenter la parole des athlètes.
- **En ce qui concerne l'impact du report des Jeux de Tokyo sur les décisions attendues concernant le programme des épreuves des Jeux de Paris 2024 :** une décision était en effet prévue en décembre 2020 dans le cadre d'une commission exécutive du CIO. Cette décision devra être décalée et une discussion est à venir entre le CIO et Paris 2024 afin qu'une nouvelle échéance soit fixée.

En conclusion, le Président du CIO a rappelé la nécessité plus que jamais que le mouvement olympique fasse preuve de solidarité dans cette période complexe. Il a rappelé un des principes clefs de la charte olympique qui est que **tout athlète a le droit de participer ou non aux Jeux. Les athlètes sont donc libres de leur choix et aucun vote d'un CNO ni d'un groupe de CNO ne devrait entamer cette liberté.** Le rôle d'un CNO est d'aider les athlètes à participer aux Jeux et d'organiser leur participation. Les CNO doivent suivre ces principes et, partant de là, toutes les discussions sur les dates et les systèmes de qualifications doivent avoir lieu en famille et non pas en public. **Le Président du CIO a exhorté chacun à ne pas commenter le travail en cours ni à donner son opinion sur les sujets en discussion afin de ne pas amenuiser les chances de trouver la meilleure solution dans le meilleur délai.**